

Mise à jour : juin 2020

La phonologie : décrit, étudie les sons (phonèmes) d'une langue et les règles d'agencement entre eux. Elle permet de différencier les différents mots d'une langue. La phonétique étudie les sons de manière isolée.

Les unités phonologiques :

- La syllabe est la plus connue. C'est une unité d'articulation (une seule émission de voix).

maison: 2 syllabes à l'oral mai/son.

pantalon: 3 syllabes à l'oral pan/ta/lon.

crabe : 1 syllabe car e muet à l'oral. Mais le mot qui suit peut rendre obligatoire la prononciation du e : [crabe blanc] ou bien l'accent du midi par exemple. A l'écrit crabe a 2 syllabes.

La syllabe orale peut être divisée en unités plus petites :

 \Rightarrow L'attaque : consonne ou groupe de consonnes qui précédent les premières voyelles.

⇒ **La rime** : les phonèmes qui suivent. Crabe [krab] attaque : kr ; rime : ab

Chacune de ces unités est divisible en unités élémentaires, les phonèmes :
[k] [r] [a] [b]

Le phonème permet de différencier deux mots :

[sak] et [lak]

Sac et lac

Un phonème est transcrit à l'écrit par un **graphème** qui est composé d'une seule lettre ou de plusieurs (ch, ou, eau, a...). Le même phonème peut être transcrit par plusieurs graphèmes : [o] : o, au, eau

En français : 36 phonèmes (oral) - 26 lettres – à peu près 130 graphèmes.

Le lexique mental:

C'est l'organisation en mémoire des informations que chacun stocke à propos des mots de la langue. Celles-ci sont de 3 ordres pour une personne sachant parler et lire :

- **Sémantique** : sens du mot
- **Phonologique** : suite de sons qui composent le mot à l'oral.
- Orthographique : suite de lettres qui composent le mot écrit.